FICHE INSCRIPTION CAP MUSIQUE 2022-2023

PARTICIPANT

Nom..... Prénom .....

Né(e) le .....Tel .....

sexe F ☐ M ☐

INFORMATION GENERALE & DE COMMUNICATION

Représentant légal (pour les mineurs) : Nom-Prénom.....

Adresse postale .....

CP ..... Ville .....

Tel .....Portable .....

Email (en majuscule).....

Contacts 1 : Nom-Prénom .....Tel portable.....

Contacts 2 : Nom-Prénom .....Tel portable.....

ENSEIGNEMENTS ET ATELIERS

JEUNES ENFANTS

☐ Jardin musique & danse ☐ + 3 ans

☐ Eveil musical 5-6 ans ☐ Eveil musique & danse + 5 ans

DECOUVERTE

☐ Découverte 3 instruments ☐ Découverte instrument (s) 20 min ☐ .....

PARCOURS

☐ Enfant ☐ Ado ☐ Adulte

☐ FM Initiation .....
☐ FM Moyen 1
☐ FM Moyen 2
☐ FM Avancé

Instrument 1 : .....Prof : .....

☐ 20 min ☐ 30 min ☐ 40 min

Instrument 2 : .....Prof : .....

☐ 20 min ☐ 30 min

Préparation examens ☐ cycle 1 ☐ cycle 2

ATELIERS

☐ Chœur enfants
☐ Harmonie
☐ Atelier Musiques Actuelles
☐ Orchestre
☐ Atelier CAP **
☐ Ensemble Cavatina
☐ Chœur des Ainés

* En fonction des places disponibles. Contacter la structure

** Création Arrangements Personnels

PAIEMENT

❑adhésion 30 €par **chèque**

❑cotisation par **prélèvement auto**❑ en **3 fois**❑ en **10 fois** le 15 du mois

❑cotisation par **chèque(s)**❑ 1 chèque❑ 3 chèque **Nom sur chèque(s)** : .....

Réservé admin
❑ADHESION
❑ CHEQUE(S)
❑ PRELVNTS

CONDITIONS D'ADHESION

Validation inscription manuelle

Pour valider votre inscription, vous devez nous retourner :

- La fiche inscription complétée et signée
- Un chèque d'adhésion de 30 euros (à l'ordre de Cap Musique)
- Le montant total de la cotisation sous forme de 3 chèques encaissés trimestriellement ou du mandat d'autorisation SEPA complété et signé

Validation inscription en ligne

- Compléter les informations en ligne
- Validation par la structure du dossier
- Règlement en ligne, dès réception du lien de validation envoyé par Cap Musique (mi-septembre)

L'inscription à Cap Musique vaut engagement à l'année.

Abandon

En cas d'abandon avant le 1er octobre, Cap Musique encaissera le chèque d'adhésion et restituera les cotisations.

Après cette date, la cotisation annuelle est due dans sa totalité.

En cas d'abandon aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particulier précisé dans le règlement intérieur. Tout abandon devra être notifié par écrit à CAP Musique.

INFORMATION & AUTORISATIONS PARENTALES

Données personnelles & droits à l'image

Conformément à la loi, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement et de suppression des données le concernant auprès de la direction. Vos données personnelles serviront uniquement à la gestion et transmissiond'informations internes à l'association.

Lors de ses activités, CAP Musique pourra être amené à prendre des photographies, ou à filmer les personnes présentes. Laparticipation à ces activités vaut ACCORD IMPLICITE à l'utilisation de ces images à des fins de promotion del'école sur tout support ou des fins pédagogiques.

En cas de DESACCORD concernant ce DROIT A L'IMAGE, le faire savoir en complétant la phrase suivante :

« Je soussigné..... agissant en tant que participant ou responsable légal de l'enfant ci-dessus N'AUTORISE PAS la diffusion de mon (son) image sur les supports de l'association CAP Musique.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est affiché dans le hall d'entrée du Centre musical Berlioz et disponible sur le site internet de cap musique : http:// cap-musique.fr.

Je reconnais avoir pris connaissance de celui-ci et en accepte les clauses.

Fait à La Talaudière, le ……

Nom et signature de l'autorité parentale